

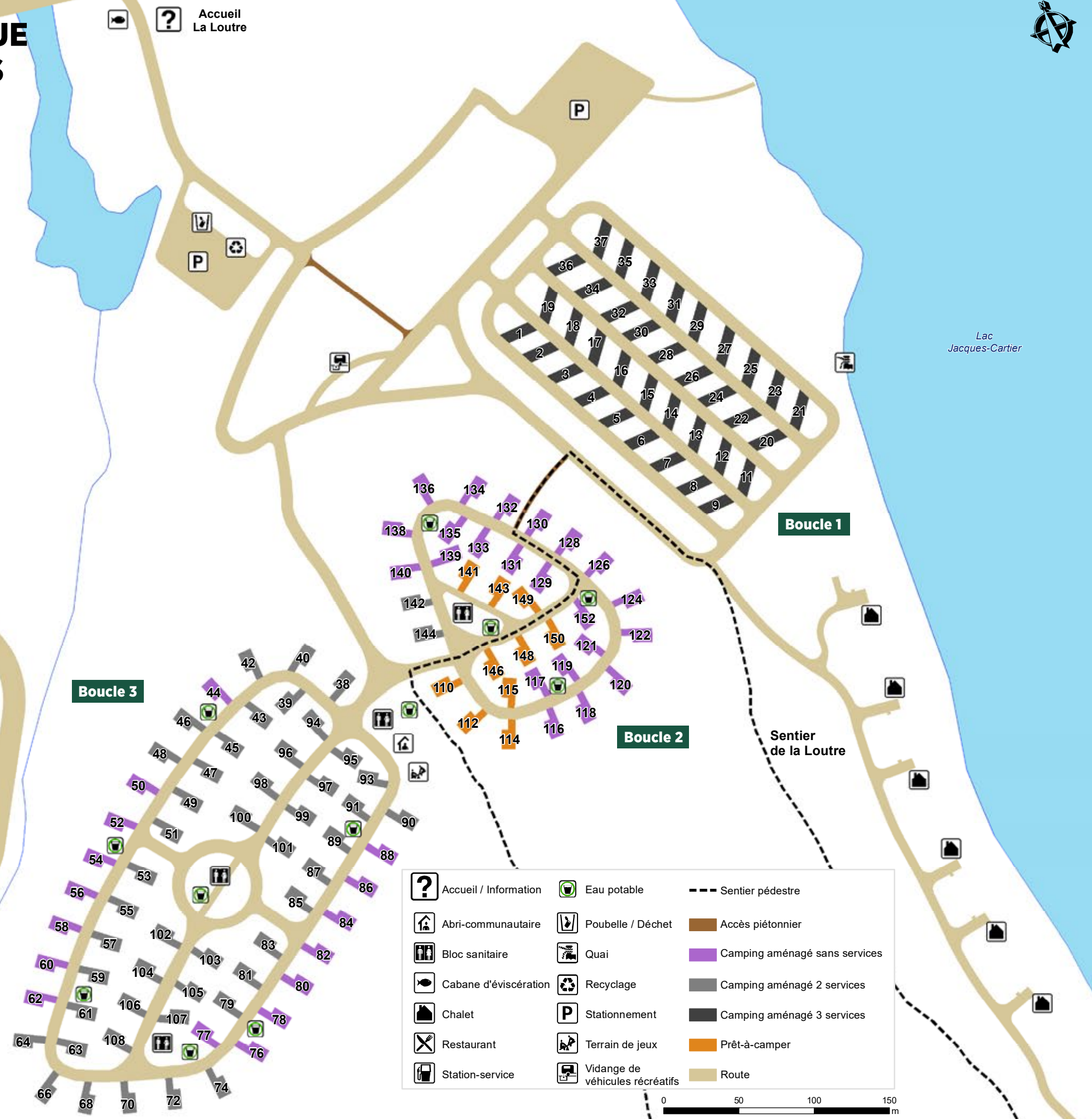
RÉSERVE FAUNIQUE DES LAURENTIDES

CAMPING 2026

Camping La Loutre



Route nationale 175



Accueil La Loutre

Lac Jacques-Cartier

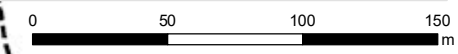
Boucle 1

Boucle 3

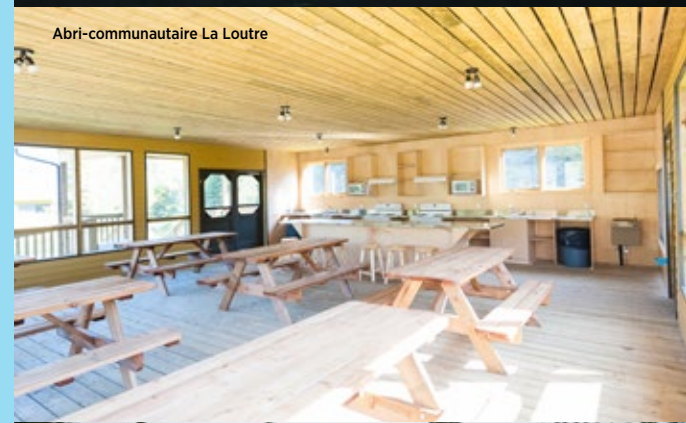
Boucle 2

Sentier de la Loutre

- | | | | | | |
|----|-----------------------|----|---------------------------------|-----|-------------------------------|
| ? | Accueil / Information | 🚰 | Eau potable | --- | Sentier pédestre |
| 🏠 | Abri-communautaire | 🗑️ | Poubelle / Déchet | 👤 | Accès piétonnier |
| 🚻 | Bloc sanitaire | 🚰 | Quai | 🟪 | Camping aménagé sans services |
| 🦠 | Cabane d'éviscération | ♻️ | Recyclage | 🟠 | Camping aménagé 2 services |
| 🏠 | Chalet | P | Stationnement | 🟤 | Camping aménagé 3 services |
| 🍽️ | Restaurant | 🎮 | Terrain de jeux | 🟡 | Prêt-à-camper |
| 🛢️ | Station-service | 🚰 | Vidange de véhicules récréatifs | 🛣️ | Route |

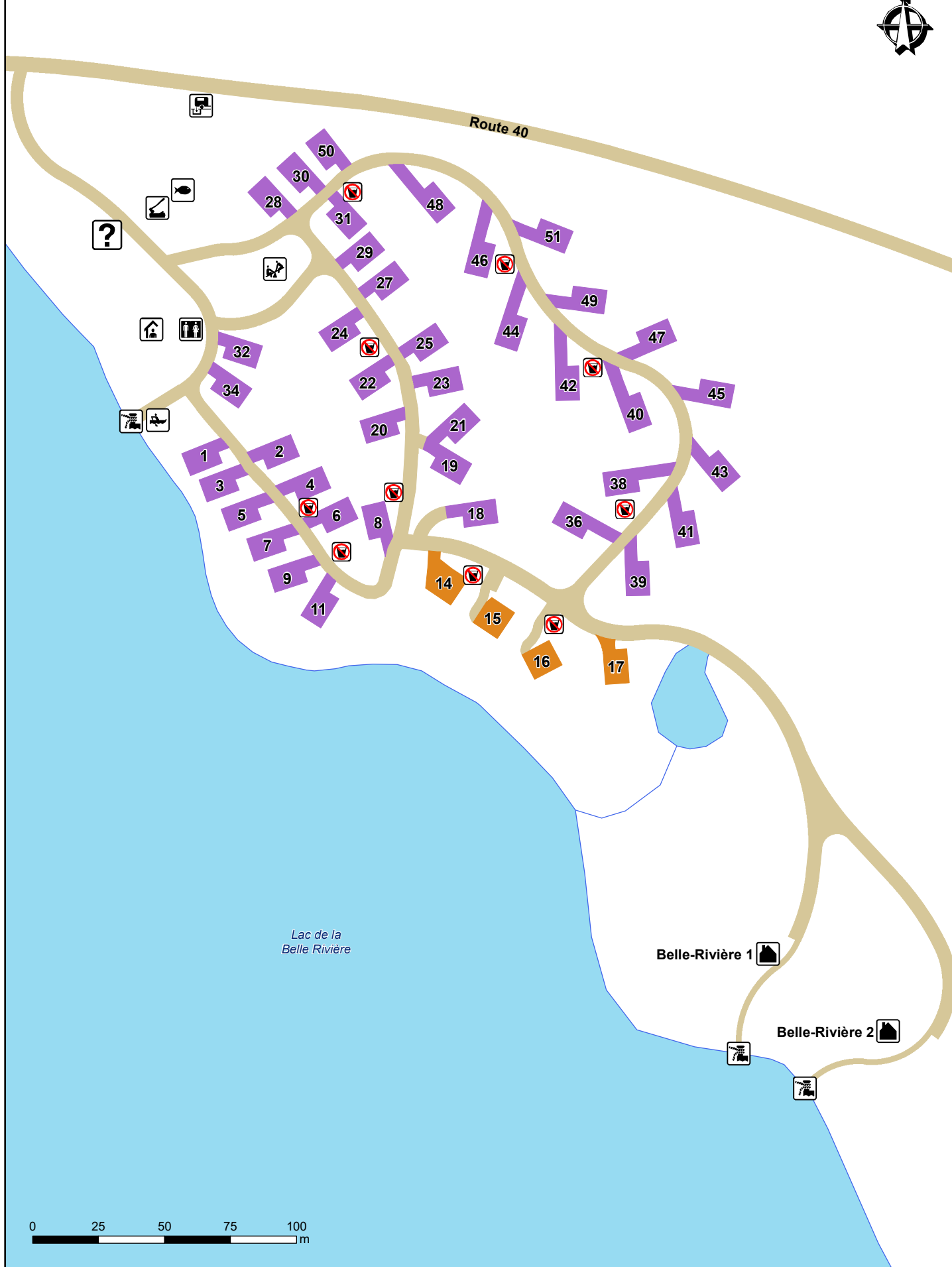


Abri-communautaire La Loutre

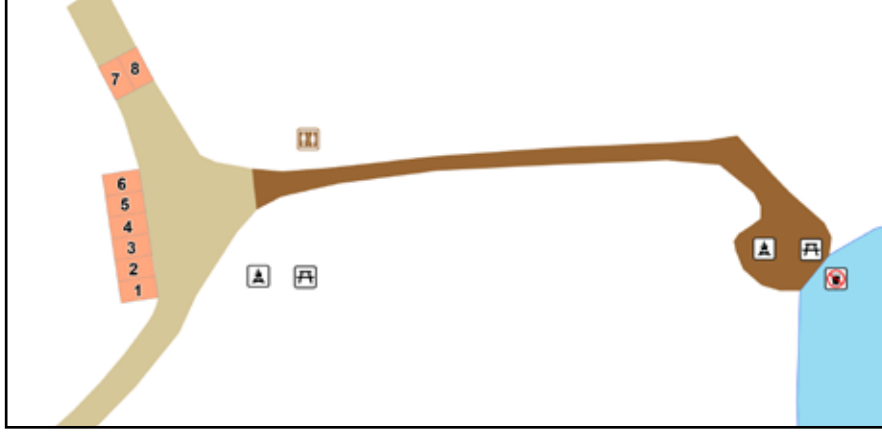


Photos : La Halte Studio, Steve Deschênes, Hooké

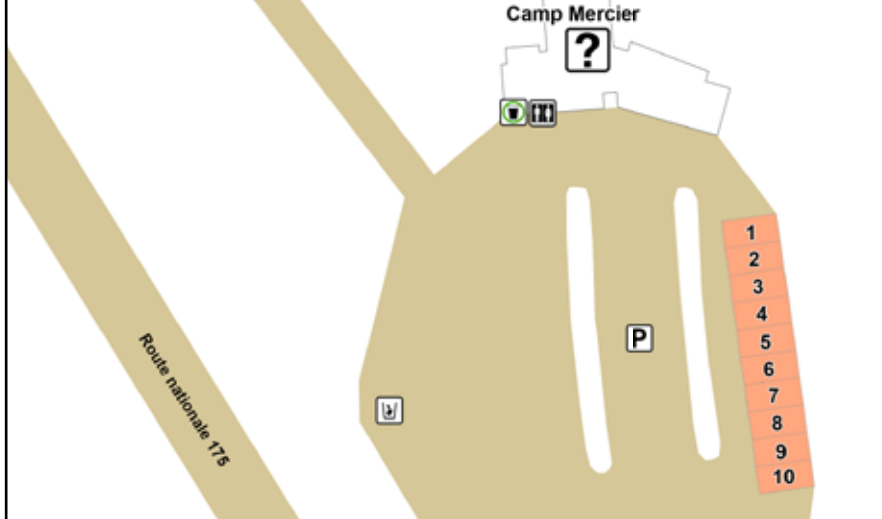
Camping Belle-Rivière



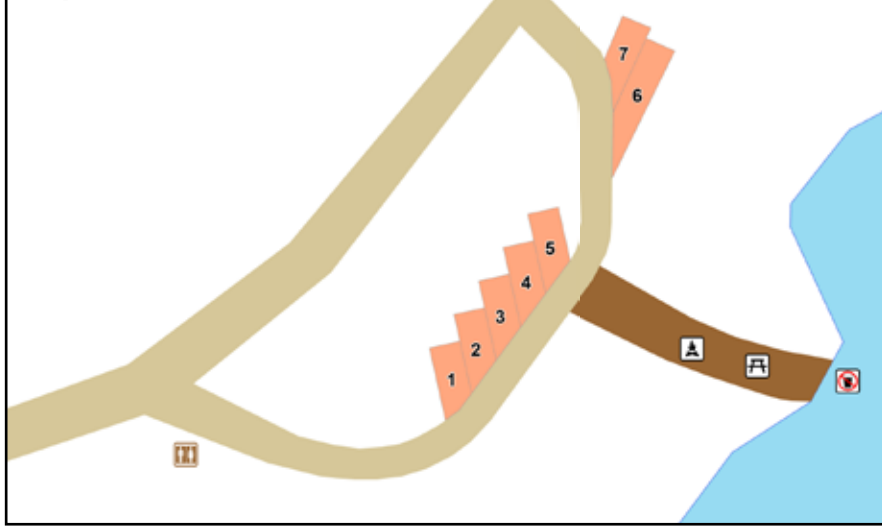
Espace Nomade Lac-Talbot



Espace Nomade Camp-Mercier



Espace Nomade Lac-de-la-Cour



- | | | | |
|-----------------------|---------------------------|---------------------------------|-------------------------------|
| Accueil / Information | Aire de feu communautaire | Vidange de véhicules récréatifs | Accès piétonnier |
| Abri-communautaire | Eau non-potable | Chaloupe | Camping aménagé sans services |
| Bloc sanitaire | Eau potable | Remise à bois | Espace Nomade |
| Cabane d'éviscération | Pique-nique | Terrain de jeux | Prêt-à-camper |
| Chalet | Quai | | Route |

5 bons comportements à adopter en camping



- Ne pas nourrir les animaux
 - Ranger la nourriture hors de leur portée
 - Rester dans les sentiers et les espaces aménagés
 - Rapporter les déchets et garder les espaces propres
 - Respecter la quiétude des lieux et le couvre-feu
- Merci et bon séjour en nature!**

INFORMATIONS POUR LES CAMPEURS

- Deux stations de vidange et de remplissage sont mises à votre disposition aux campings La Loutre et Belle-Rivière.
- Il est possible de vous procurer de la glace à l'accueil du camping La Loutre, et du bois de chauffage, aux accueils du camping La Loutre et Belle-Rivière.

RÈGLES DE VIE AU CAMPING

- Heures d'arrivée et de départ**
- Camping :** Arrivée 15 h | Départ 14 h. Campement installé avant 22 h.
Prêt-à-Camper : Arrivée 17 h | Départ 12 h.
- Un emplacement de camping tout comme un prêt-à-camper peut accueillir jusqu'à 6 personnes, dont un maximum de 4 adultes.
 - Des invités sont admis de 8 h à 22 h. Le nombre de personnes sur l'emplacement ne doit jamais excéder 12 personnes.
 - Le bruit est toléré pourvu qu'il ne s'entende pas du chemin d'accès à l'emplacement ni de l'emplacement voisin. L'utilisation de tout équipement de sonorisation (haut-parleur, radios, téléphone, instruments de musique, etc.) pour diffuser de la musique ou tout contenu audio n'est pas permise.
 - Un couvre-feu est en place de 23 h à 8 h. Durant cette période, seuls les occupants peuvent se trouver sur l'emplacement.
 - L'utilisation modérée de climatiseur est tolérée de 10 h à 20 h, en présence des occupants. L'utilisation modérée d'une génératrice est tolérée de 10 h à 13 h et 17 h à 20 h, en présence des occupants.
 - Un emplacement de camping peut accueillir 2 équipements, dont un maximum d'un équipement de camping immatriculé pour dormir, sans excéder les limites aménagées de l'emplacement.
 - Pour les prêts-à-camper, aucun équipement de camping supplémentaire n'est autorisé. Un abri-cuisine de taille 12' x 12' est toutefois accepté.
 - Les tables à pique-nique doivent rester sur leurs emplacements et les trous à feu ne doivent pas être déplacés.
 - Chaque emplacement peut accueillir une voiture sans frais. Un second véhicule peut être toléré si les dimensions de l'emplacement de camping le permettent. Les voitures supplémentaires doivent être stationnées dans les aires aménagées à cette fin.

